



HAL
open science

Une histoire européenne des polices (ANR projet SYSPOE – Systèmes policiers européens)

Vincent Denis

► **To cite this version:**

Vincent Denis. Une histoire européenne des polices (ANR projet SYSPOE – Systèmes policiers européens). [Rapport de recherche] Institut d'histoire moderne et contemporaine (IHMC, UMR 8066 - CNRS, ENS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne). 2016. hal-01388637

HAL Id: hal-01388637

<https://hal.science/hal-01388637>

Submitted on 27 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Une histoire européenne des polices

Projet SYSPOE – Systèmes policiers européens

ANR-12-BSHS3-004

2012-2016

Lancé en 2013, le projet SYSPOE se présente comme une enquête collective sur les systèmes policiers européens. Par cette expression, on désigne les configurations qui se nouent entre les différents acteurs de la police dans un espace donné, dans l'espace européen et ses prolongements coloniaux au 18^e siècle et dans un long 19^e siècle. La diversité des groupes et des structures, professionnelles ou non, qui participent à la police comme activité, les emboîtements complexes des forces de police, leur articulation avec d'autres dispositifs comme la justice ou les armées, les rivalités, les frictions ou les arrangements qui peuvent se tisser entre elles, nous invitaient à centrer l'enquête sur la manière dont se structurent, se durcissent ou se transforment les configurations policières. On présentera d'abord les objets et les enjeux de cette enquête, avant d'en dresser le bilan et l'inventaire des pistes qui ont été ouvertes depuis le début du projet.

UNE ENQUÊTE SUR LES SYSTÈMES POLICIERS EUROPÉENS

La maturation d'un champ historiographique

Porté par quatre UMR (IHMC, Paris, CRHQ, Caen, IRHIS, Lille, TELEMME, Aix-en-Provence), ce projet a réuni 13 chercheurs et enseignants-chercheurs, historiens du 18^e siècle comme de l'époque contemporaine, mais aussi un sociologue et un politiste, venus d'horizons et de terrains différents, tous spécialistes de la police.

L'enquête sur les systèmes policiers s'inscrit dans un moment particulier, qui fait suite à une période de développement tardif mais rapide des travaux d'histoire sur les polices dans le paysage scientifique français. Tard venue en France comme objet dans le champ des sciences sociales, la police était tenue en marge par la plupart des historiens jusque dans les années 1990, malgré quelques travaux pionniers. La fin des années 1990 puis les années 2000 ont vu se multiplier les études et apparaître des travaux marquants, tirés de thèses ou d'enquêtes collectives, tant sur la période contemporaine que sur la France moderne, et de premières synthèses. Aux études très marquées par l'histoire du droit et des institutions, privilégiant les textes réglementaires et les dispositions juridiques, s'est substituée une histoire sociale des acteurs de la police, portant l'accent sur la formation des « métiers de police », des savoir-faire et des identités professionnelles, et qui met au cœur de son questionnement l'insertion des policiers et des gendarmes dans le social, faisant de l'institution policière un observatoire privilégié des relations entre État et société. Ensemble, ces travaux ont considérablement modifié le regard porté sur l'histoire des polices en France, qui se confondait souvent avec celle de la police de Paris et de la police politique, et pour la période contemporaine, avec celle des seules forces civiles. Ils esquissent le tableau d'une France qui n'est pas dominée par l'écrasant modèle policier de la capitale, mais marquée jusqu'à la Révolution par la diversité d'organisation des polices, puis par la mise en place progressive, à côté des polices municipales, des grands appareils policiers (la gendarmerie d'abord, les forces de la Sûreté générale ensuite),

tous traversés par des dynamiques réformatrices. L'étude de la police s'est aussi largement décloisonnée et ouverte aux comparaisons et à l'étude des circulations internationales. Enfin, l'histoire des polices a aussi entamé un tournant « global » et « impérial » et commencé à investir le terrain des colonies françaises.

Les enjeux d'une enquête comparative sur les systèmes policiers

Au cours de phase de croissance des études sur les polices, l'idée d'une enquête comparative s'était déjà imposée, afin d'éviter la simple accumulation de monographies. L'histoire des polices devait aussi s'écrire dans une démarche comparative à l'échelle européenne. C'est ainsi qu'a été conçu le projet SYSPOE, qui étudie la construction et les recompositions des systèmes policiers européens aux 18^e et 19^e siècles, en Europe et dans les prolongements territoriaux que constituent les Empires coloniaux européens. Le choix de faire porter l'enquête sur cet objet appelle des justifications.

SYSPOE fait suite à un précédent projet, CIRSAP, sur les circulations des savoirs policiers en Europe de 1650 à 1850, soutenu par l'ANR au titre du programme Blanc (2006-2009). Prenant pour objet la connaissance réflexive que la police avait d'elle-même comme les outils cognitifs qu'elle élaborait, ce projet s'intéressait en premier chef à la circulation de ces savoirs policiers dans l'espace européen, bientôt étendu à ses prolongements coloniaux, en mettant l'accent sur les phénomènes d'emprunt, d'hybridation, d'appropriation ou de rejet dont ils faisaient l'objet. Questionnant les aires d'influence des différentes conceptions de la police en Europe (police de Paris sous les Bourbons et au 19^e siècle, police de Londres, police des États allemands, gendarmerie française), il a mis en évidence leurs confrontations, leurs échanges et leurs luttes d'influence. Les « modèles » eux-mêmes sont apparus comme des constructions des administrateurs mais aussi de la propagande, de la diplomatie et des historiographies nationales. Dans le cas de la France, Paris a été érigé *a posteriori* (et non dès 1667) en laboratoire unique de la modernité policière et modèle pour la construction de l'État, destiné à être imité au niveau national, voire international. Le projet CIRSAP a permis de sortir de la grille de lecture des modèles policiers européens en portant l'accent sur les circulations entre les polices, en déplaçant le regard sur des questions transversales comme la mobilité des personnes ou les écritures policières, en réfléchissant sur des types de villes et sur des types d'espaces comme les terrains coloniaux. A l'issue du programme est apparue la nécessité de substituer d'autres notions à celle de « modèle ».

SYSPOE entend ainsi interroger à nouveaux frais l'histoire des polices européennes en prenant pour objet les systèmes policiers. Le projet s'est appuyé initialement sur une définition provisoire de cette notion, sans référence théorique particulière, présentant par sa plasticité même l'avantage d'agrèger des spécialistes de la police venus d'horizons, de terrains et de disciplines divers. Par systèmes policiers, on entend des configurations policières particulières qui se cristallisent autour de lieux, de situations et d'objets spécifiques. La notion était susceptible d'une double lecture, désignant dans le sens vertical l'intégration des différentes forces de police selon un schéma hiérarchique, et dans le sens horizontal l'articulation ou les arrangements qui existent entre les différents acteurs contribuant à la police, ou plus généralement à la gestion de l'ordre, dans un espace donné.

La période des 18^e-19^e siècles a été choisie parce qu'elle correspond à un moment crucial dans l'émergence des systèmes policiers modernes en Europe, avec l'autonomisation de la police par rapport à la justice, la professionnalisation des métiers de police, le partage ou les rivalités entre polices civiles et corps militaires, la formation des polices des grandes

métropoles, l'articulation entre les corps de police locaux et l'autorité étatique. Sur ces deux siècles pris dans une acceptation large, il s'agit de penser la pluralité de la police qui exerce, selon des niveaux d'action différents, son empire sur des dispositifs aussi divers que l'opinion publique et l'économie avant de devenir une institution fondamentalement sécuritaire. De même que les configurations policières sont sans cesse en mouvement pendant ces deux siècles, la diversité territoriale des pratiques interdit de figer la police dans une acception homogène. Le choix de cette période était aussi motivé par la volonté de faire sauter la césure de 1789, peu pertinente pour cet objet, avec la persistance ou la résurgence de formes policières héritées de l'Ancien Régime, pour nouer un dialogue au long cours entre histoire moderne et époque contemporaine et tenter de comprendre les transformations des répertoires et des référentiels policiers dans la longue durée.

Le projet SYSPOE entendait répondre à plusieurs objectifs. Le premier était de repenser la question classique des relations entre polices et sociétés dans une perspective à la fois comparatiste et circulatoire, en étudiant comment dans des situations socio-politiques comparables sont établies des formes d'organisation policière très différentes. Le projet ambitionnait d'apporter un nouvel éclairage sur les sociétés des 18^e et 19^e siècles, tant sur le continent européen que dans les espaces coloniaux, à travers les formes de régulations sociales. L'histoire des polices est ainsi envisagée non comme une fin en soi mais comme un outil de compréhension globale des processus sociaux et des constructions étatiques qui intéresse la communauté des historiens et les sciences sociales. Par ailleurs, en étudiant comment dans le passé différentes configurations policières se construisent, se transforment, s'hybrident ou se répondent, en observant ces phénomènes dans des espaces et à des échelles variables, le projet SYSPOE visait à fournir des outils pour poser les bases d'une histoire européenne des polices mais aussi permettre d'analyser les mutations des systèmes policiers contemporains, contribuant ainsi aux débats sociétaux sur ces questions actuelles. Un autre objectif attendu était le renforcement des coopérations entre chercheurs français et étrangers sur l'histoire des polices et la structuration d'un réseau international.

APPROCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

La démarche suivie par SYSPOE a combiné recherches empiriques et réflexion sur la notion de système policier. L'analyse a été menée à partir de plusieurs niveaux d'observation, correspondant à une sélection d'axes thématiques et dans le cadre desquels ont été effectuées des missions de collecte d'archives : différents espaces, ceux où circulent conceptions et pratiques policières, ceux qui sont des lieux d'innovation, en particulier les territoires coloniaux (axes thématiques « Circulations et systèmes policiers » et « Systèmes policiers et espaces coloniaux ») ; des situations d'interaction ou d'interpénétration entre acteurs différents de la police (axes thématiques « Plural policing/polices plurielles » et « Systèmes policiers, cultures militaires ») ; des moments et des événements particuliers qui constituent, mettent en mouvement, révèlent ou bousculent les systèmes policiers (axe thématique « Crises, révolutions, catastrophes »). En parallèle des travaux des axes thématiques a été menée une réflexion collective sur les systèmes policiers lors d'ateliers réunissant l'ensemble de l'équipe.

Outre des ateliers internes, SYSPOE a ainsi organisé plusieurs rencontres scientifiques : deux journées d'études internationales, « Qu'est-ce qu'un système policier ? » (novembre 2013, Université Paris I Panthéon-Sorbonne) et « Les acteurs des systèmes policiers » (novembre 2014, Lille) ; la journée d'études « Contrôler le mouvement : police et mobilités » (mai 2015, Aix-en-Provence) ; le colloque international « Espaces et territoires des systèmes

policiers » (juillet 2015, Aix-en-Provence). SYSPOE a co-organisé (avec Marco Cicchini et Michel Porret, Université de Genève) le colloque international « Le nœud gordien : justice et police des Lumières à l'âge libéral » (novembre 2014, Genève) et coordonné plusieurs panels ou sessions dans des congrès internationaux (Society for French Historical Studies, Montréal, avril 2014 ; European History and Social Sciences Conference, Vienne, avril 2014 et Valence, avril 2016). SYSPOE a été également associé à plusieurs journées d'études que ses membres ont organisées : « Polices et montagnes » (mai 2015, LARHA, Grenoble), « L'ordre des armes » (27 janvier 2016, Centre d'Histoire du 19^e siècle, Paris).

LES SYSTÈMES POLICIERS À L'ÉPREUVE DE LA RECHERCHE

Le système policier comme outil d'analyse

Au terme de ce parcours, SYSPOE a tout d'abord permis de reformuler la notion de système policier pour en faire un outil d'analyse et de comparaison. La notion même de système a pu paraître trop rigide ou trop formelle pour désigner ce qu'on peut préférer appeler des « arrangements » policiers. Les définitions provisoires initiales des systèmes policiers ont laissé place à trois significations et emplois possibles. Tout d'abord les systèmes policiers peuvent être conçus comme des êtres de papier, des agencements organisés et institutionnalisés visibles dans les organigrammes et les textes normatifs. On peut aussi choisir une définition instrumentale du système, en assumant pleinement son caractère de fiction d'historien. Entendu comme une « chimère », le système est un outil destiné à faire apparaître des configurations liées qui dépassent les formes les plus institutionnalisées. Dans son extension maximale, le système peut englober tous ceux qui contribuent au maintien de l'ordre, en se penchant sur les collaborations avec les corps de métiers ou le clergé paroissial. L'intérêt de tels usages de la notion est de rendre visible des relations qui permettent de rendre compte du fonctionnement d'une ville ou de la construction d'un territoire. Enfin, dans une troisième acception possible, le système se constitue ou s'impose à l'historien quand un problème public émerge. Le système est alors une réponse à des problèmes qu'il est censé résoudre. Il est aussi possible d'intégrer ce qui fait système pour ceux qui s'affrontent à la police. L'enjeu n'est pas de trancher entre l'une ou l'autre de ces définitions, mais de les faire tenir ensemble et d'en varier les usages pour faire apparaître différents phénomènes. Le projet SYSPOE propose ainsi des outils notionnels qui rendent possibles les comparaisons entre les structures vouées à la préservation d'un ordre public à des époques, sur des territoires ou à des échelles variables, au-delà des clivages entre histoire moderne et contemporaine, entre historiographies nationales ou entre aires culturelles.

Vers une histoire globale des polices

De là découle un second acquis du projet : celui de faire émerger des objets d'histoire globale, comme les policiers en uniforme (apparus entre 1830 et 1860 dans toutes les grandes villes de Paris à Madras), les milices coloniales, la gendarmerie et la police montée, les polices des villes portuaires... Ces objets peuvent être incarnés par des travaux situés, en étudiant leurs circulations et leurs transformations, pour écrire une histoire globale des polices, au sens de transnational. L'approche comparative ainsi développée permet de dégager une nouvelle chronologie transnationale des polices que l'on peut esquisser ici. Nos recherches montrent qu'il y a peu de grandes ruptures dans la transformation des systèmes policiers, en particulier à l'échelle des vastes espaces couverts par SYSPOE. Au contraire, apparaissent quelques cycles relativement longs marqués par des changements rapides, alternant avec des périodes

d'évolution plus lentes. Chaque cycle se caractérise par la multiplication d'expérimentations, de projets et d'innovations institutionnelles, graduelles ou soudaines. Le cycle combine l'émergence de nouvelles conceptions en matière de police, des réformes institutionnelles et des impulsions budgétaires. Certains lieux et institutions font figures de pionniers, alors que les changements affectent à des rythmes variés les différents espaces. On distingue un cycle qui courrait des années 1750 aux années 1810-1815. Il coïncide avec l'institutionnalisation de nouvelles forces de police, la clarification des rôles respectifs des agences de police, de la justice criminelle et de l'armée, la redéfinition des tâches policières, le passage de systèmes urbains très situés à des polices territoriales qui s'articulent avec une capitale, voire l'ensemble du territoire national. Un autre cycle commencerait vers 1830 pour s'achever vers 1870-1880, avec la « nationalisation » des systèmes policiers lors de l'émergence des États-nations en Europe, la croissance significative des moyens financiers pour les polices, leur adaptation aux transformations sociales, comme la révolution des transports et des communications, et à la nature changeante des régimes politiques. Une troisième période couvrirait la première moitié du 20^e siècle, prolongeant les dynamiques antérieures, avec un maintien de l'ordre pris en charge non plus par l'armée mais par des forces policières, une attention plus marquée à l'intégrité physique des manifestants, enfin l'extension et l'adaptation des systèmes policiers à d'autres continents. Cette période d'évolutions plus lente s'achève vers 1945-1950, quand se dessine un nouveau cycle de transformations.

Un autre résultat est la mise en évidence de contrastes significatifs entre différents espaces à la même époque, ainsi entre les grandes cités et les campagnes et les régions rurales de l'Europe, bien qu'existent entre elles des circulations. Dans le monde colonial, les différents systèmes policiers importés contrastent avec les formes vernaculaires de police. Les polices coloniales se sont progressivement rapprochées des systèmes policiers en usage en Europe à la même époque, tout en s'en distinguant notamment par une racialisation des pratiques très prégnante, qu'elle soit affirmée ou euphémisée. La chronologie ainsi proposée n'est pas une simple adaptation du récit classique de l'avènement de la modernité policière et de son « adoucissement » consécutif, mais va au contraire contre ce récit, avec des phénomènes de déploiement accru de la force ou de résurgence de répertoires policiers plus anciens, issus parfois de l'Ancien Régime. SYSPOE jette ainsi les bases d'une histoire globale des polices. Cette approche est porteuse de renouvellement par rapport aux travaux existants, qui sont soit de rares synthèses européennes proposées par des historiens anglo-saxons, soit des collections d'études particulières.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Le projet SYSPOE entre ainsi en résonance avec des problématiques qui interrogent l'actualité des sociétés contemporaines. L'analyse en longue durée des systèmes policier aide à comprendre comment le passé est dans le présent et que les débats, les dysfonctionnements, l'inertie des pratiques et des habitudes, les formes de policing repérables aujourd'hui sont le en partie le fruit d'évolutions plus anciennes. Ainsi, il existe depuis le 18^e siècle une tension constante entre la protection des droits individuels et l'extension des pouvoirs de police pour défendre l'État et les citoyens. De même, la question des relations entre police et populations peut être reconsidérée à l'aune de l'expérience historique. Dès le siècle des Lumières et jusqu'à nos jours s'opposent deux définitions concurrentes du « bon » policier : une force en empathie avec la population ou au contraire des agents distants et séparés de ceux qu'ils doivent policer.

Le continuum police-défense, la définition des populations ciblées, la priorité donnée à la lutte contre le terrorisme et les trafics internationaux, le développement de la sécurité privée comme le débat récurrent sur les polices municipales sont autant de mutations en cours des systèmes policiers contemporains, pour lesquelles SYSPOE peut proposer des outils d'intelligibilité fondés sur l'analyse historique.

Au terme de son existence, le projet SYSPOE ouvre ainsi plusieurs perspectives. Il a permis de faire émerger un vocabulaire et des outils d'analyse communs dans un domaine menacé d'éclatement, pour permettre des comparaisons entre époques et continents. L'étude des formes de régulation sociale ainsi proposée ouvre des perspectives pour la compréhension des sociétés européennes et coloniales en faisant dialoguer l'histoire des polices avec l'histoire de l'État et l'histoire sociale. SYSPOE ouvre également la possibilité d'écrire une histoire globale et transnationale des polices. Parmi les suites envisagées au projet, figure tout d'abord la préparation d'un article collectif qui esquisserait cette nouvelle histoire globale sous une forme plus développée. Afin de permettre le maintien du réseau des coopérations internationales engagées au cours du projet, il est également prévu d'organiser une rencontre annuelle européenne des historiens des polices, la première devant se tenir à Paris en juin 2017 à l'instar des rencontres annuelles « Police et contrôle du territoire » organisées par Livio Antonielli à l'Université de Messine et à l'Université de Milan depuis 2000. Elle pourrait évoluer ensuite vers une solution plus structurée, soit en créant un groupe de recherche européen, soit en s'associant à un réseau international existant comme le groupe de recherche européen basé à Louvain « Justice-Security in transition » dirigé par Xavier Rousseaux.

LISTE DES PARTICIPANTS

Coordinateur

Vincent Denis, maître de conférences en histoire moderne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR IHMC, membre de l'Institut Universitaire de France

Membres

Emmanuel Blanchard, maître de conférences en sociologie politique, Université de Versailles – Saint Quentin, CESDIP

Anne Conchon, maître de conférences en histoire moderne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Institutions et Dynamiques de l'Histoire Économique (IDHE)

Quentin Deluermoz, maître de conférences en histoire contemporaine, Université Paris 13 – Paris Nord, CRESC

Catherine Denys, professeur d'histoire moderne, Université Lille 3 Nord-de-France, Institut de Recherches Historiques du Septentrion (UMR IRHIS)

Aurélia Dusserre, PRAG, Aix-Marseille Université, UMR TELEMME

Arnaud Houte, maître de conférences en histoire contemporaine, Université Paris 4 – Sorbonne, Centre d'histoire du 19e siècle

René Lévy, directeur de recherche au CNRS, CESDIP

Aurélien Lignereux, maître de conférences en histoire contemporaine, Institut d'Études Politiques de Grenoble, LARHRA

Jean-Noël Luc, professeur d'histoire contemporaine, Université Paris IV – Sorbonne, Centre d'histoire du 19e siècle

Brigitte Marin, professeur d'histoire moderne, Aix-Marseille Université, UMR TELEMME

Vincent Milliot, professeur d'histoire moderne, Université de Caen-Basse Normandie, Centre de Recherche en Histoire Quantitative

Laurence Montel, maître de conférences en histoire contemporaine, Université de Caen-Basse Normandie, Centre de Recherche en Histoire Quantitative

Céline Regnard, maître de conférences en histoire contemporaine, Aix-Marseille Université, UMR TELEMME

Nicolas Vidoni, PRCE, Aix-Marseille Université, UMR TELEMME